

II. Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans

Exercice introductif – L'océan mondial : un espace convoité aux diverses limites

1. Dites pourquoi l'espace maritime constitue un enjeu majeur pour aujourd'hui et demain (tableau p. 58 et document 1 ci-dessous de 0 à 1 min. 08)
2. Faites un rappel très rapide des différentes limites des espaces maritimes fixées depuis la convention de Montego Bay et des enjeux liés à ce découpage (**schéma p. 58** – document 1 de 1 min. 08 à 3 min. 54)

Comment concilier exploitation et préservation des espaces maritimes ?

Exercice 2. Se préparer au Grand Oral

Consigne : *Après avoir traité un des trois sujets, vous réaliserez une présentation orale de 5 minutes. Vous proposerez au jury un support d'illustration.*

*Les questions qui accompagnent le sujet sont là pour vous guider. **Vous pouvez élargir votre réflexion et recherche si vous le jugez nécessaire en utilisant les rubriques « Pour aller plus loin »***

Sujet 1. Une ressource surexploitée : l'exemple de la pêche dans les eaux territoriales du Sénégal (échelle locale)

1. Dites quelle place occupe l'exploitation des ressources halieutiques au Sénégal et expliquez pourquoi (document 2).
2. identifiez les différents facteurs à l'origine de la surpêche (document 2).
3. Identifiez les effets (écologiques, économiques, sociaux) de cette surpêche (document 2).
4. A partir du travail réalisé, complétez l'organigramme suivant. Vous pouvez vous aider des expressions suivantes

Une demande de poissons mondialisée et soutenue (marchés asiatique et européen)

Mise en péril de la sécurité alimentaire au Sénégal

Développement d'une exploitation concurrentielle - Baisse de la rentabilité des pêcheries

Faiblesses de l'Etat sénégalais (manque de moyen pour contrôler les eaux sous juridiction nationale)

Déplacement des pêcheurs sénégalais dans les eaux étrangères

Manque de concertation régionale pour harmoniser l'exploitation de la ressource

Tensions avec les Etats voisins

Sujet 2. Les ZEE : des espaces de rivalités et des espaces de coopération (échelle régionale)

1. Montrez que la réglementation fixée par la convention de Montego Bay s'avère insuffisante pour garantir une gestion apaisée des ressources marines (document 1 de 3 min. 54 à 9 min. 07 et documents 1 et 4 p. 60-61).
2. Indiquez quels sont, en Méditerranée et dans le Pacifique, les facteurs de rivalités et de tensions entre les Etats (documents 1 à 3 p. 62).
3. Dites comment les Etats du Pacifique agissent pour conserver les ressources auxquelles ils souhaitent accéder (documents 2 et 3 p. 62 et document 3 ci-dessous)
4. Identifiez les signes d'un progrès de la coopération entre Etats et d'une meilleure protection des espaces maritimes en Méditerranée (documents 3 et 4 p. 63)
5. Montrez les limites que représentent les aires maritimes protégées (document 5 p. 63)

Sujet 3. Vers une gouvernance mondiale de la haute-mer ?

1. Faites une présentation rapide de la haute mer et de ses enjeux (document 4 ci-dessous)
2. Dites quelles évolutions justifient la mise en place de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité en 2018 (document 4 ci-dessous et documents 1, 2, 3 et 4 p. 60-61)
3. Dites quelles parties de l'espace maritimes sont concernées par les nouvelles négociations, et quels outils sont prévus pour favoriser une meilleure protection et un accès équitable aux ressources (document 4 ci-dessous et document 5 p. 61).
4. Identifiez les difficultés auxquelles s'attendent les négociateurs de la Conférence intergouvernementale des Nations Unies (document 4 ci-dessous et documents 1 et 5 p. 60-61)

Document 1. Comprendre la géopolitique des océans en 10 minutes – Le Monde en cartes – 29 juin 2018

<https://www.youtube.com/watch?v=XaYNpgX15Gk>

Document 2. Les effets désastreux de la surpêche.

Le Sénégal est ouvert sur l'océan et l'océan s'est montré généreux avec le Sénégal. Un phénomène océanique singulier est à l'œuvre sur les bords du pays de Senghor : l'upwelling se traduit par des remontées d'eau froide pleines d'éléments nutritifs qui favorisent l'explosion de la vie marine. (...).

La sécurité alimentaire de la population sénégalaise dépend largement des ressources halieutiques : près de 70 % des protéines animales consommées sont puisées en mer et le plat national, le thiéboudienne, est préparé [avec du riz et du poisson](#). Tout un pan de l'économie du pays s'est développé autour de ce vivier. Le Sénégal est le deuxième pays producteur de poisson en Afrique de l'Ouest et dépasse désormais les 500.000 tonnes extraites par an, derrière le Nigéria. La pêche est la première branche exportatrice du pays. Plus de 600.000 emplois en dépendraient, soit 17 % de la population active. (...).

Mais la ressource n'en est pas moins tarissable. À force de puiser dans les stocks de poissons sénégalais, la voracité des pêches industrielles et artisanales déséquilibre et épuise les écosystèmes qui faisaient le bonheur et la prospérité des pêcheurs artisanaux. La pêche s'est largement intensifiée depuis les années 1970. Plus de 20.000 pirogues et quelque 160 navires industriels se disputeraient, désormais, les 718 kilomètres de côtes du Sénégal, pour répondre à une demande mondialisée et soutenue. La cadence infernale des ballets incessants des navires ne permet pas aux stocks de poissons de se régénérer. Plus de 50 % des stocks suivis dans les eaux ouest-africaines seraient surexploités, ce qui constitue [l'un des taux les plus élevés au monde](#). La rentabilité des pêcheries, insuffisamment compensée par la hausse des prix, diminue à mesure que l'effort de pêche et le nombre d'espèces ciblées augmente. À tel point que des pêcheurs, acculés, pensent à migrer vers l'Europe ou tentent des incursions en eaux étrangères, au péril de leur vie. En janvier 2018, un pêcheur saint-louisien a été abattu par des gardes-côtes mauritaniens.

« *Le métier de pêcheur est plus difficile qu'hier*, déplore Mamadou Sarr, (...) secrétaire général du comité local de pêche de Ouakam. *Tu dois aller de plus en plus loin en mer pour avoir une chance de rapporter du poisson, partir plus longtemps et prendre plus de risques. C'est devenu une course déraisonnée à qui pêche le plus, massivement, sans concertation ni sélectivité. Nous, pêcheurs artisanaux, sommes les premiers responsables de ce chaos. Notamment avec la généralisation des pêches à la senne tournante.* » (1)

Patrice Brehmer, écologue marin de l'IRD (Institut de recherche pour le développement), abonde dans ce sens : « *80 % des captures sont le fait de pêcheurs artisans. Ce sont de grands professionnels, qui peuvent pêcher 20 tonnes de poissons avec une seule pirogue. Ils sont encouragés par des sociétés mixtes, avec des fonds étrangers. Elles implantent des usines de transformation en farine de poisson, financent les pirogues et les filets. Ces sociétés sont très pernicieuses et mettent en péril la sécurité alimentaire : ce sont autant de protéines animales enlevées aux citoyens sénégalais et qui s'envolent vers l'Asie ou l'Europe.* »

« *Des gens n'ont pas de quoi manger, le poisson périclite et on utilise le yaboy [la sardinelle] pour faire de la farine de poisson et nourrir du bétail*, s'insurge Mamadou Sarr. *Ce n'est pas cohérent, c'est le poisson le plus consommé par la population sénégalaise !* »

Ces dernières années, les eaux du Sénégal ont attiré [pléiade d'activités et de pratiques illégales](#). Outre les bateaux sénégalais pêchant dans des zones protégées ou sans autorisation, la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) se traduit par l'intrusion de navires industriels, sans autorisation, dans les eaux sous juridiction nationale.

Ces navires sans licence profitent de la faiblesse du système de contrôle des eaux ouest-africaines pour les piller. Des lieux de reproduction des poissons sont détruits par des pratiques telles que la pêche à l'explosif et le chalutage en bœufs. Des espèces immatures sont capturées par des filets en nylon monofilament, interdits par la réglementation. Les repos biologiques sont ignorés. Les déclarations de prises sont minimisées par les sociétés mixtes pour réduire les redevances dues à l'État. Et, pour couronner le tout, nombre de contrevenants s'en tirent en toute impunité. En réponse, le gouvernement tente d'augmenter les amendes pour la pêche illégale et [refuse désormais l'installation de nouvelles usines de farine de poisson](#). « *Les textes existent mais rien n'est réellement entrepris pour les appliquer, les accords sont violés... C'est le bazar !* regrette Mamadou Sarr. *On a beau crier, on peine à être entendus. Préserver notre ressource en poisson est pourtant un intérêt majeur pour toute la population sénégalaise et nécessite une surveillance implacable du bon respect des règles !* » (...).

Une étude, publiée récemment, montre à quel point l'exploitation concurrentielle s'avère périlleuse et aboutit systématiquement à l'effondrement des pêcheries dans les pays où la densité de poisson est la plus faible. La Commission sous-régionale des pêches, une instance intergouvernementale, tente d'éviter pareille situation et travaille à harmoniser les politiques en la matière et à encourager une gestion globale des stocks de poisson partagés.

Alexandre-Reza Kokabi, *Surexploitation et changement climatique : au Sénégal, la pêche est en danger*,
Reporterre, article mis à jour le 13 décembre 2018
<https://reporterre.net/Surexploitation-et-changement-climatique-au-Senegal-la-peche-est-en-danger>

1. Technique de pêche qui consiste à capturer les poissons en surface en encerclant les bancs de poissons à l'aide d'un filet (senne) tournant.
2. Technique de pêche consistant à remorquer un filet qui évolue en pleine eau, entre la surface et le fond, sans être en contact avec lui

Document 3. Thon : huit pays du Pacifique tentent de protéger leurs ressources (Maxisciences, article modifié le 23 mai 2019)

https://www.maxisciences.com/thon/thon-huit-pays-du-pacifique-tentent-de-protoger-leurs-ressources_art6993.html

Document 4. A qui appartient la haute mer ? (France 2 – 29 mars 2016)

<https://www.dailymotion.com/video/x40qv40>

Pour aller plus loin sur l'économie bleue

<https://www.lesechos.fr/partenaires/bnp-paribas-asset-management/leconomie-bleue-une-thematique-dinvestissement-encore-meconnue-1281562>

<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/d%C3%A9cembre-2018-mars-2019/economie-bleue-une-opportunit%C3%A9-pour-l%E2%80%99afrique>

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/oceans-fisheries-and-coastal-economies#1>

Pour aller plus loin sur le Sénégal

<https://www.letemps.ch/sciences/main-basse-sardinelle-senegalaise>

https://www.liberation.fr/planete/2017/05/19/au-senegal-la-surpeche-menace-la-securite-alimentaire_1569085/

https://www.liberation.fr/debats/2020/11/24/les-riches-mangent-dans-la-main-des-pauvres_1816203/

https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/le-senegal-refuse-a-des-dizaines-de-bateaux-etrangers-ses-eaux-atteintes-de-surpeche_4003157.html

Pour aller plus loin sur l'accord de Nauru et aussi sur les aires marines protégées

<https://aquaculture-aquablog.blogspot.com/2010/04/pacifique-sud-le-cartel-du-thon.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/patrimoine-marin-et-aires-marines-protegees-francaises>

<https://www.wwf.fr/champs-daction/ocean/aires-marines-protegees>

<https://reporterre.net/Les-aires-marines-protegees-le-mirage-de-la-preservation-des-oceans>

Pour aller plus loin sur les enjeux liés à la haute mer et la conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine

<https://www.lemonde.fr/blog/oceanclimat/2018/08/30/gouverner-la-mer-au-dela-des-juridictions-nationales-la-protection-de-la-biodiversite-marine-en-proie-aux-negociations-inter-etatiques-et-sectorielles/>

Pour une vision globale du sujet

<https://www.youtube.com/watch?v=l9GYwXu1H0>